

TRANSITION ÉCOLOGIQUE APPEL A PROJETS

Vous portez un projet visant à faire évoluer nos pratiques et à transformer nos habitudes afin de les rendre plus durables. Présentez-nous votre initiative et tentez d'obtenir un accompagnement pour sa mise en œuvre.

Proposé par la Fondation Camille, l'appel à projets TRANSITION ÉCOLOGIQUE vise à soutenir des initiatives innovantes en matière de soins durables au sein de nos établissements.

Doté de 10 000 €, cet appel à projets s'adresse aux salariés du GHICL, du Centre Feron-Vrau et de l'Institut Etienne Leclercq. Il a pour objectif d'encourager les démarches innovantes en faveur de la transition écologique dans nos établissements.

- Les projets devront démontrer leur intérêt tout en respectant les principes de durabilité environnementale et économique;
- Les projets présentés doivent permettre de réduire significativement et durablement notre empreinte environnementale.
- Les projets doivent être réalisables dans un délai de 12 mois.

Les candidatures doivent être soumises via le formulaire disponible sur le site de la Fondation Camille avant le 15 avril 2026. <https://fondationcamille.org/nos-domaines-daction/>

Le jury évaluera les projets selon les critères suivants :

- Impact sur la durabilité des soins
- Faisabilité technique et financière
- Innovation et originalité
- Implication des parties prenantes

Les projets retenus pourront bénéficier d'un soutien financier. L'ensemble du financement des projets sélectionnés ne pourra dépasser le montant de l'enveloppe dédiée (10 000 €). Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. La participation à cet appel à projets implique l'acceptation de l'ensemble de ce règlement.

Pour toute question, contactez Pia DOISY au 06.75.87.95.39 ou pia.doisy@univ-catholille.fr.